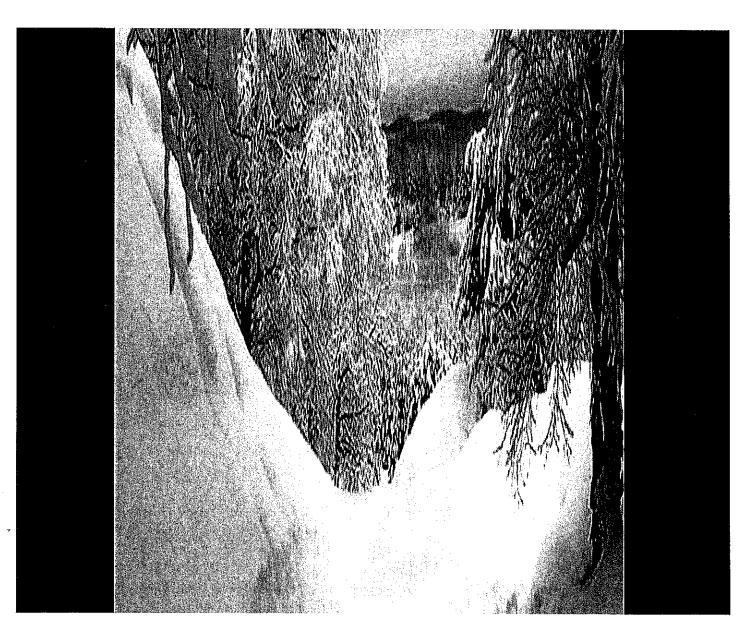
# Petit Bavard

Février-Mars 2020



Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac

### **Sommaire**

Page 2 sommaire

Page 2 la vie municipale

Page 3 la collecte d'ordure et de récupération

Page 4 La Bibliothèque

Page 6 La Chronique de l'inspecteur

Page 7-9 régie des Incendies

\* Rapport des activités;

\* Recherche de pompiers auxiliaires;

Page 10-13Cumulation de neige

Page13 Friperie Seconde Vie;

Page 14 Plaisir d'Hiver

Église 15 Église

\* Calendrier des célébrations;

Page 16 Âge d'or

\* Calendrier des activités modification;

Page17 Vie active

Page 18Apha

\* Calendrier des activités février- Mars;

Page 19-20 Femmes Mékinac;

☼ Calendrier activités;

Page 21 équi justice;

Page 22-23 Maison des familles ;

☼ Calendrier activités des activités ;

Page 24-25Camp de jour Grandes-Piles

₱ Pour la relâche

\* Activités à faire pour la relâche

Page 26-27 Offre d'emploi

Page 28 responsable du journal



### SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Un lieu panoramique!

### La Vie municipale

Séance du conseil a eu lieu le 5 février. Afin de prendre connaissance des sujets traités lors de la séance du conseil, nous vous rappelons que les textes intégraux des décisions du conseil municipal sont disponibles pour consultation au bureau municipal.

### Prochaine séance du conseil

Se tiendra, le **4 mars 2020** à la salle des séances à compter de 19 heures. Il nous fera grandement plaisir de vous y accueillir et de vous informer de votre monde municipal. Soyez présents en grand nombre, nous apprécions votre présence!

### Horaire du Bureau municipal

Lundi au mercredi: 9 h 00 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi: 9 h 00 à 12 h et de 12 h 30 à 16h.

Vendredi: fermé





### Collecte des ordures : mardi (haut)

	FÉVRIER									MARS								
D	L	M	М	J	V	S		D	L	M	M	J	V	S				
						1	5	1	2	3	4	5	6	7	10			
2	3	4	5	6	7	8	6	8	9	10	11	12	13	14	11			
9	10	11	12	13	14	15	7	15	16	17	18	19	20	21	12			
16	17	18	19	20	21	22	8	22	23	24	25	26	27	28	13			
23	24	25	26	27	28	29	9	29	30	31					14			

### Calendrier de Récupération : mercredi (bas)

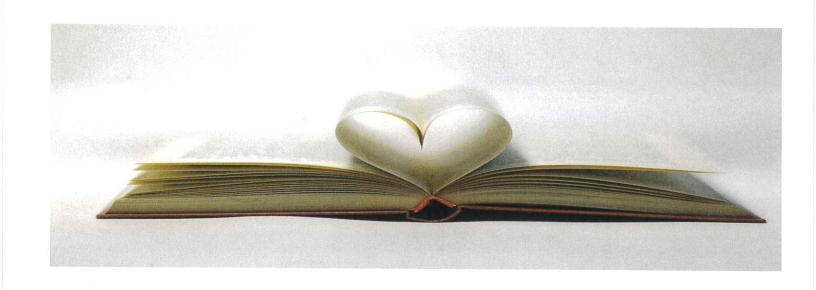
FÉVRIER									MARS								
D	L	М	М	J	V	S		D	L	M	М	J	V	S			
						1	5	1	2	3	4	5	6	7	10		
2	3	4	5	6	7	8	6	8	9	10	11	12	13	14	11		
9	10	11	12	13	14	15	7	15	16	17	18	19	20	21	12		
16	17	18	19	20	21	22	8	22	23	24	25	26	27	28	13		
23	24	25	26	27	28	29	9	29	30	31					14		

Ninon Fortier Secrétaire Municipalité St Pook de

Municipalité St-Roch-de-Mékinac

Tél.:819-646-5635 p. 188

ninon.fortier@regionmekinac.com



### Bibliothèque Municipale

Lieu : 1216 rue Principale, St-Roch-de-Mékinac

Responsable : Mme Lise Bérubé

Horaire de la bibliothèque : tous les mercredis de 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 20h30.



### RAPPEL-INTERDICTION, STATIONNEMENT DANS LES RUES PENDANT LA PÉRIODE ARTICLE 8

Hiver

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule routier sur un chemin public entre 23H00 et 07H00 du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

### **ARTICLE 14**

### **Amendes**

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende.

Relativement aux articles 5, 6 et 8, le contrevenant est passible d'une amende de 30 \$.

### RAPPEL-TRAVAUX SANS PERMIS

En tant qu'inspecteur de la municipalité de St-Roch-de-Mékinac, c'est mon devoir de vous informer sur des sujets concernant la règlementation de votre municipalité, dont <u>"L'émission des permis et certificats"</u>.

Voici les travaux qui demandent un permis ou un certificat d'autorisation:

- toutes constructions (garage, remise, quai, escaliers, résidence principale, clôture, etc.)
- Toutes rénovations intérieures et/ou extérieures du bâtiment principal et/ou secondaire ( mur intérieur, plancher, revêtement toiture et murs, salle de bain, véranda, etc.)
- Abattage d'arbres, changement d'usage d'un bâtiment, transport d'un bâtiment, l'installation d'un bâtiment temporaire ou d'un usage temporaire, installation d'une roulotte ailleurs que sur un camping pendant 15 jours, la construction d'un nouveau chemin desservant un bâtiment principal, etc.
- Opérations cadastrales;
- installations d'un prélèvement d'eau,

Ce sont des exemples de travaux parmi tant d'autres. Vous faîtes ces travaux sans obtenir l'autorisation de la municipalité, vous aller êtes passible d'une sanction ou d'une peine d'amende allant de 300,00\$ à 1 000,00\$ pour une personne physique et de 600,00\$ à 2 000,00\$ pour une personne morale. Si récidive, le maximum est de 2 000.00\$ pour une personne physique et de 4 000.00\$ pour une personne morale et peut être imposé pour chaque jour que dure l'infraction. Pour éviter toutes problématiques, vous obtenez un permis ou certificat à moindre coût variant de 10.00 à 50.00\$ selon le type de document demandé.

Alors, n'hésitez pas à communiquer avec moi. De plus, consulter le site internet de la municipalité : http://www.strochdemekinac.com/.

Bien à vous!

Véronique Baril

Véronique Baril, inspectrice en bâtiment

inspecteurst-roch@regionmekinac.com



Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice 1210, route Ducharme Saint-Roch-de-Mékinac (Québec)

G0X 2E0

Tél.: 819 646-5200 Téléc.: 819 646-5200 rivstm@tlb.sympatico.ca

Saint-Roch-de-Mékinac, le 10 janvier 2020

Objet : Rapport sur les activités de l'année 2019 du S.S.I. de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice

Citoyennes, Citoyens,

L'année 2019 représentait l'an 9 de l'application du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Mékinac, adopté en décembre 2010. La révision du schéma pour son approbation éventuelle par le ministère est toujours en processus.

L'année 2019 aura été encore une autre année très occupée au niveau des interventions. Durant l'année 2019, la Régie intermunicipale d'incendie a dû intervenir à 47 reprises sur le territoire des trois municipalités, dont une seule intervention dans les territoires non organisés (TNO), ce qui représente une baisse quant au nombre d'interventions par rapport à l'année 2018, soit environ 9 %. Voici en gros les interventions qui ont eu lieu au cours de l'année 2019 :

#### **Interventions:**

Feux de broussailles, de forêts et d'installations électriques :

5 interventions pour 10,7 %

Accidents et sorties de route :

13 interventions pour 27,7 %

Sauvetages nautiques et hors route :

13 interventions pour 27,7 %

Incendies de véhicules, de cheminées et de prév/vérif:

6 interventions pour 12,7 %

Alarme incendie:

1 intervention pour 2,1 %

Odeur/fuite liquide/co/hazmat:

1 intervention pour 2.1 %

Entraide:

3 interventions pour 6,3 %

Sécurité civile :

1 intervention pour 2,1 %

Incendie de bâtiment :

4 interventions pour 8,6 %

(pour des pertes matérielles approximatives de 220 300 \$, comparativement à 424 400 \$ en 2018, soit une baisse de près de 51

La répartition des interventions par municipalité se détaille comme suit :

Grandes-Piles:

11 interventions

Saint-Roch: Trois-Rives:

10 interventions, dont 1 incendie de bâtiment 20 interventions, dont 3 incendies de bâtiment

TNO et autres:

6 interventions

En ce qui a trait au service des premiers répondants, près de 79 % des 116 appels nécessitant leur aide ont été répondus. Ces appels proviennent autant du secteur résidentiel que pour des sorties de route et accidents. La répartition de ces appels se détaille comme suit :

Grandes-Piles 26 appels
Saint-Roch-de-Mékinac 36 appels
Trois-Rives 46 appels
TNO et autres 8 appel

Au niveau de la sécurité civile, 2019 aura été une année plus mouvementée que 2018. Le niveau d'eau de la rivière Saint-Maurice n'a pas fait craindre le pire. Cependant, la rivière Mékinac est sortie de son lit, ce qui a provoqué une inondation jamais vue depuis 1996 et deux semaines ont été nécessaires avant que la situation ne revienne à la normale.

Suite à cette situation, un post-mortem a été fait sur l'évènement et les ressources qui ont dû être mobilisées afin d'entreprendre plusieurs actions préventives. Dorénavant, les ressources et les actions préventives qui seront priorisées lors de tels événements (sacs de sable, etc.) seront dirigées surtout pour les résidences permanentes. Par la suite, si la situation et les ressources disponibles le permettent, les résidences secondaires (chalets) pourront faire l'objet d'une aide des instances en sécurité civile.

Nous sollicitons également les personnes de 18 ans et plus qui souhaiteraient joindre les rangs du Service de sécurité incendie. Il suffit d'entrer en contact avec nous en téléphonant au 819 646-5200. Nous pourrons alors les informer sur la façon de faire.

Alain Beauséjour

Directeur préventionniste

Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice

lie hearing









### Utilisez ces conseils de prévention des incendies pour sensibiliser votre entourage!



#### Vérifier l'avertisseur, c'est :

- Tester son bon fonctionnement.
- Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile, sans oublier le sous-sol.

### Astuce:

- Procurez-vous un avertisseur avec une pile au lithium, impossible de retirer
- Rappelez-vous que la durée de vie de tout modèle est de 10 ans!

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseilsprevention/avertisseur-fumee/installation-entretien.html

# Attention à l'accumulation de neige sur votre toiture

Aussi féérique soit-elle, l'accumulation de neige sur une toiture peut avoir de lourdes conséquences. Voici quelques conseils pour vous aider à traverser l'hiver sans craindre que le ciel vous tombe sur la tête.



Tout d'abord, soyez vigilants. Plusieurs signes peuvent vous indiquer que votre toiture subit une trop grande pression :

- · des fissures apparaissent et courent sur les murs intérieurs
- des portes s'ouvrent toutes seules ou au contraire restent coincées
- des craquements se font entendre

On pourrait croire à des phénomènes surnaturels, mais c'est plutôt votre toiture qui vous appelle au secours. Écoutez-la avant qu'elle ne s'effondre!

Les habitations canadiennes sont construites de manière à répondre aux aléas du climat nordique, mais, avec les impressionnantes quantités de neige que nous a apportées l'hiver 2019, les toitures de nombreux immeubles résidentiels et commerciaux ont subi des dommages importants.

### Les conditions météo à surveiller

L'hiver, il n'est pas rare que des chutes de neige massives soient suivies d'un redoux, d'un épisode de verglas puis de grands froids. Ce cocktail ravageur favorise la formation de glace qui, combinée à l'accumulation de neige, empêche l'écoulement normal de l'eau et risque de provoquer des infiltrations, voire l'effondrement du bâtiment.

### L'évaluation des risques

Saviez-vous qu'une neige mouillée n'exerce pas la même pression qu'une neige folle? Si l'épaisseur des accumulations doit être prise en compte, la nature de celles-ci doit également être considérée.





Données basées sur le seuil de résistance d'un toit plat construit après 1980.

La forme de la toiture ainsi que son âge sont aussi des facteurs importants quand vient le temps d'évaluer les risques. Par exemple, si le toit est en pente, il y a un risque plus grand que des masses de neige s'en détachent.

### Prévenir les effondrements

Pour minimiser les risques d'incidents, voici quelques règles à suivre :

- Procédez régulièrement à l'inspection et au dégagement des drains, gouttières et tuyaux de descente pluviale si des débris ou de la glace s'y sont accumulés, et dégagez la neige autour de ceux-ci.
- Faites vérifier l'état de votre toiture et faites-la réparer au besoin.
- Après d'importantes chutes de neige, inspectez l'état de la toiture.
- Déneigez et déglacez régulièrement la toiture.
- Si vous avez des doutes quant à de possibles dommages structurels, faites appel à un inspecteur en bâtiment.

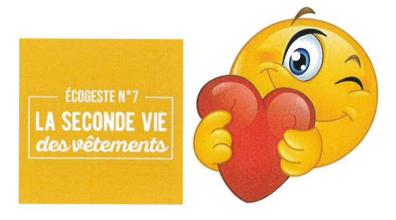
### S'en remettre à des pros

Ne s'improvise pas déneigeur de toiture qui veut! Cela prend un savoir-faire et de l'équipement adéquat. Évidemment, l'idéal est de retirer la neige après chaque grosse bordée, mais l'activité n'est pas sans danger. De plus, il ne faut pas retirer toute la neige du toit pour éviter d'endommager le revêtement. Il est judicieux de faire appel à une entreprise spécialisée qui connaît les bonnes pratiques et procédera de façon sécuritaire.

### Tout ce qui a un toit... peut accumuler de la neige

Il n'y a pas que la toiture qu'il faut déneiger. Lors de précipitations, il peut être tentant de ne dégager que les pare-brise de votre véhicule, mais il suffit d'un coup de vent ou d'un coup de frein pour que la neige accumulée sur le toit glisse et bloque votre champ de vision ou celui du conducteur qui vous suit.

C'est prouvé : ces quelques minutes de plus passées à déneiger vous aideront à passer l'hiver en sécurité... et en meilleure forme!



### Ouvert tous les mercredis de 13 à 16 heures Pour plus d'informations, contactez Marlène Doucet au 819-646-5824

Vos dons de jouet, vêtement, vaisselle ou autres sont toujours appréciés, veuillez les déposer dans les boites prévues à cet effet si nous sommes absents.



### À vos recyclages!

Pour la journée d'hiver qui se tiendra samedi, *le 7 mars 2020*, les loisirs St-Roch ont besoin de votre précieuse collaboration. Nous sommes à la recherche de contenant de plastique. Nous avons besoin de ceux utilisés comme pour le lave vitre, de javellisant, de savon à lessive ou de cruche de lait, de vinaigre, etc.

Les déposer bien en vue lors de la cueillette du recyclage ou encore venir les déposer dans les boîtes à la Friperie Seconde Vie lors des jours d'ouvertures du bureau municipal.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration pour la réussite de cet évènement.







### HORAIRE FÉVRIER

23 fév. : Célébration dominicale

### **HORAIRE MARS**

1 mars : Célébration dominicale

8 mars: MESSE

Intention: Mme & M. Émile

Dumont

Par: la famille Dumont

15 mars : Célébration dominicale

22 mars : Célébration dominicale

29 mars : Célébration dominicale





Club âge d'or St-Roch-de-Mékinac

# Prenez note que les activités de l'âge d'or sont maintenant le lundi

### Le diner du mois est déplacé au 2<sup>e</sup> lundi du mois

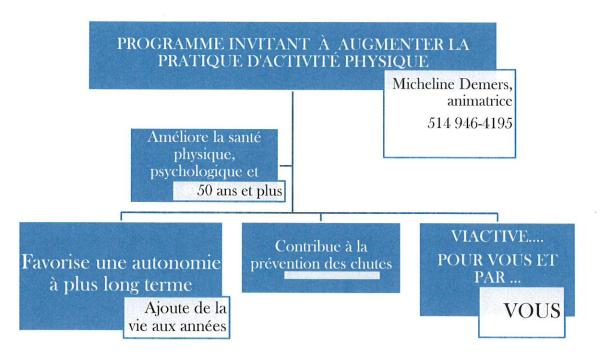




Tous les mercredis, les quilles virtuelles de 13 h 00 à 15 h 00

Pour information : Cécile & Jean-Guy Deschesnes au 819 646-9047





Les séances de Vi-Active sont le mercredi, de 10 heures à 11 heures pour à raison d'une fois par semaine.



Micheline Demers, animatrice

514 946-4195



301, rue st-Jacques # 210 418-289-3630 www.apham.org ou sur

### L'APHA Mékinac a pour mission de :

Soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition.

Informer et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac.

### Calendrier des activités : Février 2020

Mercredi 26 Conférence de Sébastien Bois du Service d'aide au consommateur,

suivi d'un dîner fraternel et bingo.

Jeudi 6-20 Cuisine collective.

Calendrier des activités : Mars 2020

Mercredi 4-11-18 Soupe de l'amitié, viactive adaptée, jeu d'habileté et artisanat.

Jeudi 5-19 Cuisines collectives.

Mercredi 25 Conférence de Sébastien Bois du Service d'aide au consommateur.

Suivi d'un dîner fraternel et bingo.

Quilles: 14 mars

**Aquaforme:** 10-17-24-31





Voici les activités de mars 2020 pour votre bulletin municipal. Si vous avez peu d'espace, merci de publier les activités en couleur.

### Bienvenue à toutes chez Femmes de Mékinac!

<u>Lundi 2 mars 2020 de 13 h 15 à 15 h 30</u>: Atelier de jardinage « Semis et bouturage » au Centre de femmes.

<u>Dimanche 8 mars 2020</u>: Journée internationale des droits des femmes « Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer! ». Nous offrons le transport gratuitement vers Espace Shawinigan, réservez votre place au 418 289-2588. Bienvenue à toute la population!

<u>Jeudi 12 mars 2020 de 13 h 15 à 15 h 30</u> : Rendez-vous gourmand « Boule d'énergie » avec Flôrilène Loupret, conseillère santé au Centre de femmes.

<u>Mercredi 18 mars 2020 de 13 h 15 à 15 h 30</u> : Causerie-Atelier-Femmes-Échanges « Conjointe de fait » avec Myriam Gervais, notaire au Centre de femmes.

<u>Jeudi 26 mars 2020</u>: Assemblée générale annuelle. Les membres recevront une invitation personnelle leur fournissant tous les détails.

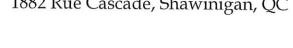
<u>Jeudi 2 avril 2020 de 10 h à 17 h</u>: Dîner à la cabane à sucre chez Angelo et Anita. Vous avez **jusqu'au 26 mars** pour réserver votre place au coût de 20\$.

## Lancement de la Marche mondiale des femmes 2020 en Mauricie

dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes

Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer!

Le 8 mars 2020, dès 11h30 À Espace Shawinigan 1882 Rue Cascade, Shawinigan, QC



Accueil et mot de bienvenue

• Service d'une soupe et de bannique

Prestations artistiques

Kiosques d'information et ateliers de partage culturel

Des activités pour les enfants sont prévues.

•••••• stagiaire@tcmfm.ca



Table de concertation du mouvement



# La médiation citoyenne

Écouter. Accompagner. Soutenir

### équi justice Un conflit?







### Pour joindre un médiateur :

La médiation citoyenne permet à toute personne traversant une situation de conflit d'être accompagnée par un tiers impartial pour encourager le dialogue et favoriser un dénouement équitable.

### Équijustice Centre-de-la-Mauricie / Mékinac

Secteur Centre-de-la-Mauricie:

819 731-0199

Secteur Mékinac:

418 507-1605

mediationcentredelamauricie@equijustice.ca

equijustice

### Maison des Familles de Mékinac



### Calendrier des activités

### Février-Mars 2020

Jeudi 20 février (13h15 à 15h15)
Conférence rôle des grands-parents au sein de la famille.
En collaboration avec Femmes de Mékinac
Animé par monsieur Michea Ruben échanges et discussions sur le rôle des grands-parents en 2020.
Activité intergénérationnelle

### Jeudi 27 février (9 h à 11 h 30) \$ Halte-répit

Service de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. Offert aux parents qui ont besoin d'un répit ponctuel (rendez-vous, épicerie ou autres)

### Club couture

En groupe, venez confectionner un projet individuel ou collectif. (Machines à coudre disponibles au besoin)
Tous les mercredis.

### Jeudi 12 mars (13h à 15h30) \$

### Halte-répit

Service de garde pour les enfants âgés de 0 à 5 ans. Offert aux parents qui ont besoin d'un répit ponctuel (rendez-vous, épicerie ou autres)

### Mercredi, 13 mars (9 h à 11 h 30)

À l'auditorium de l'école secondaire Paul-Le Jeune de St-Tite, le théâtre Parminou vous présente « je courais, je courais, je courais ». Un exercice touchant et humoristique pour s'entrainer au bonheur parental.

Activité pour les parents seulement. Mercredi 11-18-25 mars (9 h 11 h 30)

Le Lingue State

Jeudi 19 mars (9 h à 11 h 30) \$

22

à

### Sortie à la piscine

Accompagnés de vos petits, venez passer l'avant-midi à la piscine au Lagon Bleu de Shawinigan. Une belle activité d'initiation à la natation! Activité parents/enfants

### Mardi 24 mars (9h30 à 10h45)

### Atelier Croque Mots (en collaboration avec le CPE)

Viens jouer avec les mots en compagnie de la populaire marionnette mauve Croque-Mots. Découvertes, lecture et beaucoup de plaisir. Activité parents/enfants.

### Vendredi 27 mars

### Journée pédagogique

Activité à confirmer, consultez notre page Facebook.

Pour information ou pour vous inscrire : 418-365-4405



Pour qui : enfant de 4 à 12 ans (maternelle 4 ans en cours)

Où : Centre communautaire de Grandes-Piles

Horaire: 9 h 00 à 16 h 00

Service de garde : 7 h 30 à 9 h 00 et 16 h 00 à 17 h 30

### Viens vivre tes **Ohhh!**

Tout inclus pour 150 \$\*

### Information et inscription

www.grandespiles.com loisirs@grandespiles.qc.ca 819-538-9708





### Relâche scolaire du 2 au 7 mars 2020

Activités à faire :

Ski et glissade à vallée du Parc
Sortie cinéma
Pêche aux poissons des chenaux
Raquette Vallée Rockanigan
Patin Sentier du Domaine perdu à Mont-Carmel
Patinage libre à l'aréna de St-Tite
Parc National
Station plein air Val-Mauricie

Lazer Tag Équitation Récréofun

Rallaye coin rond Saint-Élie de Caxton

Visite de la vieille prison de Trois-Rivières



### RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MEKINAC

### **APPEL DE CANDIDATURES**

### CAPITAINE PRÉVENTIONISTE

La régle des Incendies du Centre-Mékinac recherche actuellement un capitaine préventionniste pour compléter son équipe.

#### Nature de la fonction

Sous l'autorité du directeur de la Régie des incendies du Centre-Mékinac, votre mandat consiste à assister ce demier dans la planification, l'organisation, le contrôle et la mise en œuvre des différentes activités liées à la prévention des incendies comme prescrites par les orientations ministérielles et le schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Mékinac.

#### Fonctions et responsabilités

- Planifier, organiser, diriger et contrôler la réalisation du programme d'inspection des risques faibles et moyens et s'assurer de l'atteinte des objectifs du schéma de couverture de risques;
- Rédiger, organiser et réaliser le programme d'inspection des risques élevés et très élevés par des inspections techniques et détaillées de bâtiments visés par le programme, en rédiger les rapports après chaque visite, émettre des avis écrits ou verbaux en vue d'éliminer ou de corriger les risques d'incendie, s'assurer du suivi et tenir à jour les dossiers sur chaque bâtiment conformément aux objectifs du schéma de couverture de risques incendie;
- Rédiger, organiser et réaliser le programme d'éducation du public, sensibiliser la population quant à la prévention des incendies par le biais de publications, de visites, de formations et de tout autre activité;
- Élaborer et tenir à jour les plans d'intervention et les plans particuliers d'intervention des bâtiments de risques élevés et très élevés;
- Procéder à l'analyse de plan et devis de construction et de transformation d'immeuble à cisques élevés et très élevés et faire des recommandations afin de se conformer aux règlements;
- Émettre des constats d'infraction au regard de la règlementation applicable et faire les représentations à la cour lorsque requis;
- Participer et évaluer les exercices d'évacuation dans les RPA, écoles et autres bâtiments publics;
- Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de prévention dans le cadre du festival western de St-Tite;
- Recommander à son supérieur les changements à la règlementation ;
- Organiser et effectuer la recherche de causes et des circonstances d'un incendie (RCCI) pour la régie;
- Produire annuellement les statistiques des activités réalisés sous son autorité;
- Répondre aux interventions d'urgence pendant les heures de buceau;
- 🐴 Réaliser tout autre mandat à la demande de son supérieur.

#### Connaissances et habiletés

- 4 Excellente maltrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Connaître et maîtriser les outils informatiques de la suite Office;
- 4 Connaître le logiciel Beeon sera un atout:
- 4 Avoir un bon jugement et de l'initiative pour s'adapter aux situations difficiles;
- Avoir un bon sens de l'organisation du travail;
- 4 Être un mobilisateur et agir en agent du changement,
- 4 Être un bon communicateur

Sièga sucial ; 540 rus Hotro-Deme SI-Tito, Qc. GDX 31 (0 (418) 365-1866 integricandiamokinac.com

### Qualifications requises

- Détenir une attestation collégiale (AEC) en prévention des incendies ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie ou être en voie de l'obtenir;
- Détenir un certificat Pompler 1 de l'École nationale des pomplers du Québec ou l'équivalent;
- Possèder une formation d'officier reconnue par l'École nationale des pompiers du Québec ou s'engager à suivre la formation minimale officier non urbain (ONU);
- Posséder de l'expérience en prévention des incendies sera un atout;
- № Posséder les formations d'opérateur d'autopompe et / ou de pinces de désincarcération sera un atout;

#### Conditions de travail

Poste de 35 hres par semaine et être disponible de soir et de fin de semaine à l'occasion. Salaire à discuter.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur C.V. au plus tard <u>le 6 mars 2020 à 16 heures</u>:

• Par courrier à ;

Régle des Incendies du Centre-Mékinac 540 rue Notre-Dame, St-Tite, Qc. G0X 3H0

- Par courriel : <u>christian.pare@incendfemelkinac.com</u>
- ou directement à la réception.

Poste ouvert eux femmes et eux hommes. L'usage du masculin ne sert qu'à alléger le texte. Seuls les candidats relenus seront contactés.





### Vos suggestions seront appréciées et considérées Merci!

Ninon Fortier
Secrétaire-trésorière adjointe
Municipalité St-Roch-de-Mékinac
Tél.:819-646-5635 p. 188
ninon.fortier@regionmekinac.com